

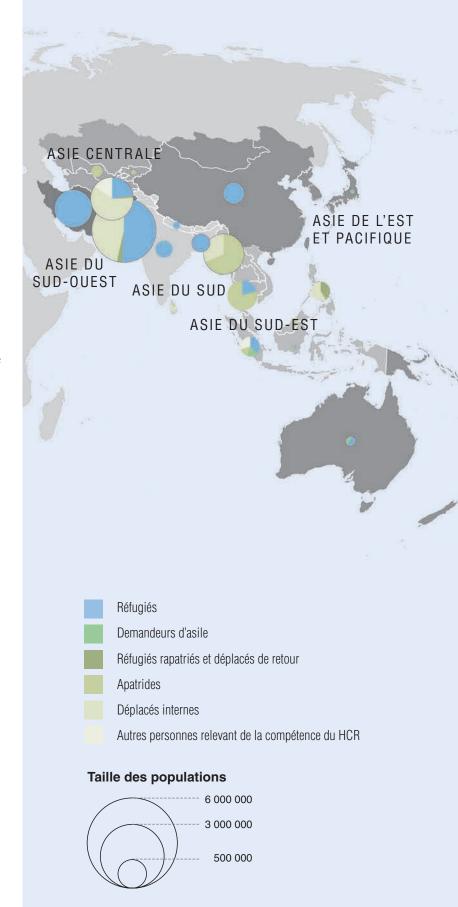


### | ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL |

- Fin 2014, quelque 8,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 3,6 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes et plus d'1,5 million d'apatrides, vivaient dans la région Asie et Pacifique. La plupart des pays et territoires de la région restent fidèles à leur tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés et des personnes déplacées, même si 20 États seulement sur 45 ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967.
- La plupart des réfugiés accueillis dans la région sont originaires d'Afghanistan et du Myanmar. Près de 2,6 millions d'Afghans sont réfugiés de par le monde mais la grande majorité d'entre eux vivent dans deux pays limitrophes du leur, les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Ces pays accueillent en outre, selon les estimations, 2 millions d'Afghans non enregistrés. Pendant des décennies, les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan ont fait preuve d'une générosité extraordinaire à l'égard de ces millions de réfugiés.
- Le rapatriement librement consenti des Afghans a eu lieu par vagues successives, pendant les périodes de changement où les réfugiés estimaient que les perspectives s'étaient améliorées en matière de paix et de sécurité dans leur pays d'origine. Ces mouvements de retour ont été contrebalancés par des exodes de réfugiés en temps de conflit. Le nombre de rapatriements librement consentis a considérablement diminué ces dernières années, pour descendre à un niveau historiquement bas en 2014.
- Dans le même temps, un nouveau chapitre s'est ouvert dans l'histoire de l'Afghanistan. La formation d'un nouveau Gouvernement d'unité nationale a donné au peuple afghan une chance d'œuvrer pour la paix, la sécurité et le développement. Cette nouvelle ère devrait également permettre la réalisation des aspirations des Afghans qui vivent de par le monde et qui souhaitent rentrer et participer à la reconstruction de leur pays.

- Le HCR travaille en étroite collaboration avec les Gouvernements concernés pour assurer des conditions propices au retour et à la réintégration des réfugiés afghans. La mobilisation et l'engagement financier de la communauté internationale sont indispensables, non seulement pour faciliter le retour pérenne des Afghans mais aussi pour contribuer à la stabilité et au développement à long terme de l'Afghanistan.
- Au Myanmar, au terme d'années de troubles politiques et de violences intercommunautaires, les négociations de paix entamées en 2014 devraient permettre d'organiser des élections à la fin de l'année 2015. Environ 370 000 personnes sont toujours déplacées dans les États de Rakhine et de Kachin, ainsi que dans le sud-est du pays. En outre, selon les estimations, 810 000 personnes sont dépourvues de nationalité dans l'État de Rakhine. Enfin, 265 000 personnes d'ethnies diverses, originaires du Myanmar, sont réfugiées dans des pays avoisinants.
- Environ 75 pour cent des réfugiés accueillis dans la région Asie et Pacifique - soit 2,7 millions de personnes - vivent dans des zones urbaines ou semi-urbaines. La protection et la satisfaction des besoins du grand nombre de réfugiés urbains figurent toujours au nombre des priorités. Les déplacés vivant en milieu urbain sont parfois plus vulnérables que les populations des camps et ont des besoins de protection différents, qui ne sont bien souvent pas pris en charge de manière adéquate. Par exemple, n'étant pas confinés dans un camp, bon nombre de réfugiés sont dépourvus de papiers et risquent de ce fait d'être arrêtés, placés en détention et expulsés. Faute de documents en règle, ils n'ont pas accès au marché du travail légal et risquent davantage d'être victimes de l'exploitation professionnelle. Les femmes et les adolescentes sont particulièrement exposées à l'exploitation sexuelle.

- L'insuffisance de la protection, les inégalités d'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance et l'absence de solutions sont autant de facteurs qui favorisent les déplacements secondaires, par voie maritime ou par d'autres moyens. Un nombre croissant de personnes entreprennent ces dangereux voyages, ce qui a fait de la migration irrégulière une question clé dans la région Asie et Pacifique. En 2014, quelque 63 000 personnes ont effectués des voyages maritimes irréguliers. La grande majorité d'entre elles sont parties du golfe du Bengale pour rallier la Malaisie et la Thaïlande. Des centaines d'autres ont suivi des routes qui traversaient l'océan Indien, allant de l'Asie du Sud à l'Indonésie et à l'Australie, ou franchissant le détroit de Malacca pour passer de la Malaisie à l'Indonésie.
- Selon les informations reçues par le HCR, 750 personnes seraient mortes en mer en Asie du Sud-Est en 2014, ces décès étant dus à la faim, à la déshydratation ou à des mauvais traitements subis à bord des embarcations. Les personnes qui sont arrivées étaient sous-alimentées et traumatisées par les violences que les passeurs leur avaient infligées. La forte augmentation du nombre de migrants irréguliers fait peser une lourde charge sur les pays d'asile et sur l'Organisation, dont les services de détermination du statut au titre du mandat sont parfois débordés.
- Le bureau du HCR au Viet Nam a fermé ses portes à la fin du mois de juin 2014, 40 ans après sa création. Le bureau régional de Bangkok a assumé la supervision des activités au Viet Nam à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et poursuivra sa coopération avec le Gouvernement vietnamien pour appuyer les activités en cours.



#### | CONTRAINTES |

En 2014, le HCR a observé une évolution inquiétante dans les réponses politiques que les États apportaient à la question des déplacements maritimes irréguliers dans la région, notamment un recours accru à des mesures dissuasives et punitives. Au plan intérieur, ces politiques ont gravement restreint l'accès des demandeurs d'asile à la protection ; au niveau international, elles ont conduit certains États à entreprendre des actions unilatérales, portant atteinte aux principes de coopération promus par des initiatives régionales comme le Processus de Bali et les réunions de l'ASEAN.

La plupart des pays d'Asie du Sud-Ouest ont continué à souffrir de l'insécurité et d'une instabilité politique et socioéconomique, qui ont eu des répercussions sur les opérations du HCR dans la sousrégion. Par ailleurs, dans certaines parties de l'Asie du Sud-Est, la capacité des organisations humanitaires à travailler en toute indépendance et impartialité a été gravement entravée tout au long de l'année 2014.

En général, les États ont, semble-til, considéré la réinstallation comme le principal instrument de protection et la principale solution pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, en particulier à mesure que leur nombre augmentait. Le HCR a entamé des discussions avec les États en vue de réexaminer les solutions du passé et de les adapter aux réalités d'aujourd'hui. Les situations d'urgence en cours dans d'autres régions du monde, associées au manque de financement et au moindre intérêt des donateurs, ont eu une incidence négative sur les opérations de l'Organisation en Asie et dans le Pacifique en 2014. Dans certains pays, les lacunes observées dans la protection et dans l'assistance ont été causées par un manque de ressources.

## | RÉALISATIONS ET IMPACT |

• Assurer l'accès à la protection et à l'asile

En 2014, le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié dans les pays dépourvus de procédures d'admissibilité nationales. Tout en appuyant la mise en place de ces procédures, l'Organisation s'est attachée à promouvoir des systèmes de gestion des migrations attentifs à la protection dans l'ensemble de la région. La recherche d'alternatives à la détention, à la

détermination individuelle du statut et à la réinstallation dans des pays tiers a figuré au nombre des priorités.

Le Haut Commissariat a continué d'apporter un soutien technique à l'élaboration de procédures d'asile nationales et s'est vu accorder le statut d'observateur dans les commissions nationales de détermination du statut de certains pays d'Asie centrale. Il a également appelé des États à respecter le droit international, y compris le principe de non-refoulement.

Fin 2014, environ 1,5 million de réfugiés afghans, dont plus de 300 000 enfants âgés de moins de cinq ans, étaient enregistrés au Pakistan. Près d'1,2 million de réfugiés – soit près de 93 pour cent du nombre total de réfugiés enregistrés au Pakistan – ont renouvelé leur carte d'enregistrement. La diminution de 7 pour cent observée dans la population afghane enregistrée était en partie due à des départs à l'étranger ou à des décès, mais s'expliquait surtout par le non-retrait des cartes lors de la procédure de renouvellement, qui a duré pendant la plus grande partie de l'année 2014.

Le HCR a poursuivi ses efforts pour s'attaquer aux causes profondes des mouvements irréguliers, améliorant les normes de protection et recherchant des solutions adéquates dans le cadre d'une coopération multilatérale resserrée dans la région Asie et Pacifique. L'Organisation a entrepris de discuter avec des États du renforcement de leurs activités de protection et de la quête de solutions pour les réfugiés résidant sur leur territoire. L'émission de permis de séjour et l'octroi de la protection subsidiaire et d'autres formes de protection, comme les régimes de migration professionnelle, ont été examinés.

À Bangkok, le HCR a créé un service de suivi des mouvements maritimes en 2014. La vocation première de ce service est de rassembler et communiquer des statistiques périodiques sur les départs irréguliers par voie de mer, et d'identifier les tendances.

En 2014, le HCR et le Gouvernement d'Indonésie ont coprésidé un atelier destiné à évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Jakarta sur les mouvements irréguliers de personnes, adoptée en 2013. Outre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 14 États, représentant des pays d'origine, de transit et de destination, ont participé à l'atelier. Les États ont réitéré leur attachement aux principes du partage

des charges et de la responsabilité commune, et souligné la nécessité d'adopter des accords régionaux et des mesures pratiques pour protéger les personnes secourues et interceptées en mer.

Un certain nombre de recommandations sur le renforcement de la capacité de lutte contre le trafic et la traite des êtres humains ont été formulées lors du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection qui a eu lieu en décembre 2014 et qui a été consacré au thème de la Protection en mer. Les participants ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale, de protéger les personnes exposées à un placement en détention et au refoulement et d'augmenter les moyens de sauvetage en mer dans la région Asie et Pacifique et au-delà.

En Asie centrale, le HCR a encouragé une gestion des frontières attentive aux besoins de protection, conformément au Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et les migrations internationales (Processus d'Almaty). En 2014, les États membres du Processus d'Almaty se sont dit inquiets de la préparation insuffisante aux situations d'urgence et ont convenu de créer des mécanismes nationaux pour identifier et orienter les personnes ayant besoin de protection internationale.

# • Recherche de solutions aux situations de réfugiés prolongées

Au titre du programme conjoint des Nations Unies pour les zones accueillant des réfugiés ou touchées par leur présence (RAHA), plus d'un millier de projets ont été exécutés d'un bout à l'autre du Pakistan dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la protection sociale, de l'eau et de l'assainissement, des moyens de subsistance et des infrastructures en 2014. L'objectif principal du programme RAHA est de

promouvoir la tolérance à l'égard des réfugiés afghans au sein des communautés d'accueil du Pakistan.

En République islamique d'Iran, le HCR, de concert avec le Gouvernement, a entrepris des programmes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance pour permettre aux réfugiés d'acquérir les qualifications qui leur sont nécessaires et faciliter ainsi leur réintégration à leur retour en Afghanistan.

En 2014, plus de 8 000 réfugiés originaires du Bhoutan ont bénéficié du programme de réinstallation dans des pays tiers. Depuis le lancement de ce programme en 2007, près de 94 500 réfugiés bhoutanais ont été réinstallés dans d'autres pays. En 2014, le HCR a lancé une campagne de la « dernière chance », invitant les réfugiés à manifester leur intérêt pour la réinstallation de groupe. Si 2 000 réfugiés ont déclaré ne pas être intéressés, 10 000 à 12 000 membres de ce groupe pourraient être réinstallés au cours des deux prochaines années. Le HCR recherche d'autres solutions durables pour les quelque 10 000 réfugiés qui resteraient alors dans le pays, en collaboration avec les Gouvernements concernés.

Au Myanmar, le HCR a pris des dispositions en vue du retour des déplacés internes et des réfugiés dans le sud-est du pays. Quelque 120 000 réfugiés vivent dans neuf camps situés en Thaïlande en attendant de regagner un jour leur pays. Le HCR a intensifié son dialogue avec les autorités et les parties prenantes, dont les réfugiés, de part et d'autre de la frontière, et a conçu un plan stratégique relatif aux différentes étapes du rapatriement - de la facilitation à la promotion. Une campagne de vérification a été entreprise dans les camps afin d'actualiser les données sur les populations qui y sont hébergées et de planifier des solutions durables.

# • Protection et solutions durables pour les déplacés internes

En Afghanistan, la politique nationale sur les déplacés internes, entérinée par le Gouvernement en 2013, a été lancée en 2014. En collaboration avec le Gouvernement, l'Organisation s'emploie actuellement à définir une stratégie et une feuille de route pour la mise en œuvre de cette politique au travers d'activités de plaidoyer et de formation.

L'an dernier, le HCR a appuyé les programmes en faveur des déplacés internes pakistanais en distribuant des tentes et des articles ménagers de base aux personnes touchées par les opérations militaires en cours dans les Agences du Waziristan du Nord et du Khyber. Quelque 690 000 personnes ayant été contraintes de fuir leur domicile, le Gouvernement prévoit de faciliter le retour progressif des déplacés internes.

Au Myanmar, en qualité de chef de file des secteurs de la protection, des abris, des articles non alimentaires et de la coordination et gestion des camps (CCCM), le HCR a continué à venir en aide à quelque 100 000 déplacés internes dans l'État de Kachin. Dans l'État de Rakhine, où environ 140 000 personnes sont toujours déplacées, le HCR est également chef de file de ces quatre secteurs depuis décembre 2012. Des bureaux de gestion des camps, bâtiments polyvalents et entrepôts ont été construits en 2014. Le Haut Commissariat a également mis en œuvre des programmes d'entretien et de réparation dans 23 camps prioritaires situés dans les cantons (townships) de Myebon, Pauktaw et Sittwe.

À Sri Lanka, le programme d'assistance aux déplacés internes entre dans sa phase finale. L'Organisation travaille avec le Gouvernement récemment élu et d'autres acteurs pour appuyer le rapatriement durable des réfugiés sri-lankais.

Aux Philippines, le plan stratégique d'aide aux victimes du typhon Haiyan a pris fin en août 2014, lorsque le Gouvernement a décidé de désactiver les structures de coordination humanitaire et de leur substituer des systèmes de redressement conduits par l'État. Le module de la protection, conjointement conduit par le HCR, a fusionné avec le groupe de travail sur la protection, qui est depuis cette date placé sous la responsabilité des autorités gouvernementales.

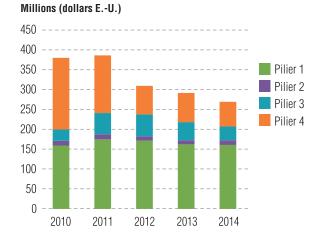
#### Réduction et prévention des cas d'apatridie et protection des apatrides

En juin 2014, la Conférence internationale d'Achgabat sur les migrations et l'apatridie, accueillie par le Gouvernement du Turkménistan et conjointement organisée par l'OIM et le HCR, a réuni plus de 40 délégations. L'objectif de cette conférence était de répondre aux défis régionaux et de déterminer les meilleures

pratiques pour prévenir et réduire les cas d'apatridie, ainsi que pour améliorer la gestion des migrations. Le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan ont pris un certain nombre de mesures concrètes pour résoudre le problème de l'apatridie sur leurs territoires respectifs. À l'aide de fonds fournis par l'initiative Seeds for Solutions (voir Glossaire), ces pays ont enregistré des personnes sans nationalité déterminée et leur ont délivré des papiers, ont assuré l'accès à l'assistance juridique, renforcé la capacité des autorités nationales et locales, mené des campagnes de sensibilisation et d'information, et entrepris des réformes législatives.

En Asie du Sud-Est, le HCR a exécuté des projets pour réduire les cas d'apatridie en Malaisie et aux Philippines. En outre, les efforts entrepris pour améliorer l'enregistrement des faits d'état civil – y compris l'enregistrement des naissances et l'établissement des statistiques de l'état civil – se poursuivront en 2015 en collaboration avec des partenaires comme l'ASEAN.

### DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | 2010-2014



#### **INFORMATIONS FINANCIÈRES**

Les besoins financiers du HCR en Asie et dans le Pacifique sont restés constants – de l'ordre de 550-600 millions de dollars E.-U. au cours des cinq dernières années. Le budget initial de la région, approuvé par le Comité exécutif en 2013, se montait environ à 581 millions de dollars E.-U. À la fin de l'année, le budget 2014 révisé avait atteint plus de 610,4 millions de dollars E.-U., principalement en raison du budget additionnel de 15 millions présenté dans l'appel supplémentaire pour la situation d'urgence au Waziristan du Nord. Toutefois, le montant total des fonds mis à disposition n'a permis d'engager des dépenses qu'à hauteur de 269,4 millions.

Ce grave déficit budgétaire a nui au suivi de la protection et à d'autres activités en rapport avec la protection, comme des initiatives de sensibilisation des personnes relevant de la compétence du HCR, dont le besoin se faisait grandement sentir. Il a également eu des répercussions négatives sur la capacité du HCR à suivre et améliorer la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié dans la région, ainsi que sur la mise en œuvre d'activités d'autonomisation.

L'Asie du Sud-Ouest a également été confrontée à des défis importants, en raison des opérations militaires menées dans les Agences du Khyber et du Waziristan du Nord. Celles-ci ont provoqué des déplacements supplémentaires, nécessitant davantage de ressources. En outre, le manque de financement en Afghanistan a réduit le volume de l'aide apportée aux réfugiés rapatriés et aux déplacés internes, en particulier dans les secteurs des articles non alimentaires, des abris et de la coexistence pacifique. Au Pakistan, c'est principalement dans les secteurs de l'eau, de la nutrition et des moyens de subsistance pour les réfugiés que les besoins non pas été satisfaits.

## BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total	
ASIE DU SUD-OUEST							
Afghanistan	Budget	58 444 557	0	60 084 704	33 441 595	151 970 856	
	Dépenses	25 271 084	0	24 421 360	14 567 018	64 259 462	
République islamique	Budget	68 480 442	0	0	0	68 480 442	
d'Iran	Dépenses	30 145 199	0	0	0	30 145 199	
Pakistan	Budget	57 675 697	212 420	60 849 015	43 746 456	162 483 588	
	Dépenses	33 374 770	185 668	9 825 226	21 112 522	64 498 186	
Sous-total	Budget	184 600 696	212 420	120 933 719	77 188 051	382 934 886	
	Dépenses	88 791 053	185 668	34 246 586	35 679 540	158 902 847	
ASIE CENTRALE							
Kazakhstan - Bureau	Budget	4 996 036	2 320 000	0	90 350	7 406 386	
régional	Dépenses	2 517 448	1 536 161	0	62 637	4 116 246	
Kirghizistan	Budget	2 784 867	1 081 575	0	2 366 817	6 233 259	
	Dépenses	1 335 779	810 191	0	1 369 885	3 515 855	
Tadjikistan	Budget	1 917 886	188 478	0	0	2 106 364	
	Dépenses	1 419 108	184 684	0	0	1 603 792	
Turkménistan	Budget	421 588	434 795	0	0	856 383	
	Dépenses	315 215	365 761	0	0	680 976	
Sous-total	Budget	10 120 377	4 024 848	0	2 457 167		
	Dépenses	5 587 550	2 896 797	0	1 432 522	9 916 869	
ASIE DU SUD							
Inde	Budget	13 594 575	30 000	0	0	13 624 575	
	Dépenses	6 520 779	25 898	0	0	6 546 677	
Népal	Budget	10 135 088	2 231 142	3 030 049	0	15 396 279	
	Dépenses	6 780 392	376 964	491 882	0	7 649 238	
Sri Lanka	Budget	7 651 524	75 742	0	1 264 439	8 991 705	
	Dépenses	4 874 658	60 534	0	967 069	5 902 261	
Sous-total	Budget	31 381 187	2 336 884	3 030 049	1 264 439	38 012 559	
	Dépenses	18 175 829	463 396	491 882	967 069		
ASIE DU SUD-EST							
Bangladesh	Budget	12 306 018	15 010	0	0	12 321 028	
	Dépenses	7 534 730	10 496	0	0	7 545 226	
Indonésie	Budget	7 961 354	155 005	0	0	8 116 359	
	Dépenses	4 141 773	118 071	0	0	4 259 844	
Malaisie	Budget	18 916 426	1 231 502	0	0	20 147 928	
	Dépenses	8 899 317	378 440	0	0	9 277 757	
Myanmar	Budget	6 095 294	12 940 291	0	49 073 119	68 108 704	
	Dépenses	0	5 669 476	0	15 855 744	21 525 220	

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Philippines	Budget	717 981	927 340	0	8 324 270	9 969 591
	Dépenses	694 520	783 035	0	7 983 423	9 460 978
Thaïlande	Budget	32 082 665	710 059	0	0	32 792 724
	Dépenses	13 770 849	519 109	0	0	14 289 958
Thaïlande - Bureau	Budget	6 568 665	577 849	0	0	7 146 514
régional	Dépenses	3 316 159	250 088	0	0	3 566 247
Viet Nam	Budget	0	437 203	0	0	437 203
	Dépenses	0	226 467	0	0	226 467
Sous-total	Budget	84 648 403	16 994 259	0	57 397 389	
	Dépenses	38 357 348	7 955 182	0	23 839 167	70 151 697
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie - Bureau	Budget	2 629 814	0	0	0	2 629 814
régional <sup>1</sup>	Dépenses	1 852 783	0	0	0	1 852 783
Chine - Bureau	Budget	4 613 161	121 219	0	0	4 734 380
régional <sup>2</sup>	Dépenses	3 530 949	117 485	0	0	3 648 434
Japon	Budget	3 930 134	80 428	0	0	4 010 562
	Dépenses	3 229 343	75 986	0	0	3 305 329
République de Corée	Budget	2 013 761	96 385	0	0	2 110 146
	Dépenses	1 215 919	89 868	0	0	1 305 787
Activités régionales	Budget	367 236	0	0	0	367 236
	Dépenses	214 188	0	0	0	214 188
Sous-total	Budget	13 554 106	298 032	0	0	13 852 138
	Dépenses	10 043 182	283 339	0	0	10 326 521
Total - Asie	Budget	324 304 769	23 866 443	123 963 768	138 307 046	610 442 026
et Pacifique	Dépenses	160 954 962	11 784 382	34 738 468	61 918 298	269 396 110

 $<sup>^1</sup>$  Inclut les activités en Nouvelle-Zélande, dans les États insulaires du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée  $^2$  Appuie les activités en Mongolie

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Australie	3 621 908				1 311 912	4 933 821
Canada	2 692 998			1 976 328	5 324 013	9 993 339
Fonds central d'intervention d'urgence	701 406			2 310 622		3 012 028
Chine					129 464	129 464
Fonds commun humanitaire pour l'Afghanistan	1 299 998					1 299 998
Danemark	2 937 426	306 607	1 784 505		6 079 085	11 107 623
Union européenne	12 325 666	885 009	1 719 949	5 541 520	946 639	21 418 782
Finlande					4 126 547	4 126 547
France	328 317					328 317
Allemagne	3 385 841		6 385 696	2 719 240		12 490 776
Japon	15 458 527	601 067	2 987 712	1 177 115	4 212 496	24 436 917
Kazakhstan					191 788	191 788
Koweït					125 000	125 000
Kirghizistan					71 154	71 154
Luxembourg	271 739					271 739
Pays-Bas	111 079					111 079
Norvège					3 336 670	3 336 670
Donateurs privés - Canada				380		380
Donateurs privés - Chine (RAS de Hong Kong)				1 888		1 888
Donateurs privés - France				12 729		12 729
Donateurs privés - Allemagne	495 663					495 663
Donateurs privés - Grèce				36 984		36 984
Donateurs privés - Italie				99 168	38	99 205
Donateurs privés - Japon	186 180			1 297 451		1 483 631
Donateurs privés - Philippines				246		246
Donateurs privés - Qatar	1 636 786					1 636 786
Donateurs privés - Espagne				148 843		148 843
Donateurs privés - Suède				285 215		285 215
Donateurs privés - Suisse				38 182		38 182

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Donateurs privés - Thaïlande	3 427 085			2 271	706 466	4 135 821
Donateurs privés - Pays-Bas	1 173 084			65 175		1 238 259
Donateurs privés - République de Corée	6 712			27 594		34 305
Donateurs privés - Royaume- Uni				2 641		2 641
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique	327 061		147 400	215 498		689 959
République de Corée	2 200 000		5 260 000	2 140 000		9 600 000
Fédération de Russie	100 000				100 000	200 000
Arabie saoudite	31 302					31 302
Espagne				4 536		4 536
Suède					1 525 088	1 525 088
Suisse	338 876	110 254		829 858		1 278 988
Turkménistan					94 090	94 090
Royaume-Uni				1 650 165		1 650 165
Programme des Nations Unies pour le développement		19 995				19 995
Bureau de la coordination des affaires humanitaires			75 000			75 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix				1 303 268		1 303 268
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	306 861	32 500		32 500		371 861
États-Unis d'Amérique	12 300 000		8 900 000	10 200 000	83 000 000	114 400 000
Viet Nam					90 000	90 000
Total	65 664 514				111 370 450	238 370 072

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles – liées au Mandat" (NAM).